SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Augustin-de-Desmaures, tenue le 7 février 2023 à 18 h 30 à la salle du conseil de Saint-Augustin-de-Desmaures, 200, route de Fossambault.

2023-076

BÂTIMENTS, PARCS ET ESPACES VERTS — ADJUDICATION D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION POUR LA RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALAIN-GRANDBOIS — APO-2022-052

CONSIDÉRANT l'appel d'offres n° APO-2022-052, pour un contrat de construction pour la réfection de la toiture de la bibliothèque Alain-Grandbois;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu trois (3) soumissions;

CONSIDÉRANT QUE ces trois (3) soumissions ont été analysées et jugées conformes au niveau administratif et technique;

CONSIDÉRANT QUE ce projet a été retenu pour une aide financière maximale d'un montant de 449 330 $ dans le cadre du programme Aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick LeBrasseur, conseiller, district numéro 3
APPUYÉ PAR : Jean Simard, conseiller, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adjuger un contrat de construction pour la réfection de la toiture de la bibliothèque Alain-Grandbois, appel d'offres n° APO-2022-052, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Toitures Quatre-Saisons inc., à compter de la date d'adjudication, conformément à la demande publique de soumissions n° 1651255, selon les prix unitaires et forfaitaires de sa soumission datée du 10 novembre 2022 et dont copie est jointe au sommaire décisionnel, soit une somme de 923 895,00 $, plus taxes;

DE financer les travaux du projet BA-B-21-01 en partie par la subvention à être versée et pour le solde par un emprunt au fonds de roulement pour une période de dix ans, remboursable annuellement en dix versements égaux, sans intérêt;

DE puiser les fonds nécessaires sur le projet BA-B-21-01.

Adoptée à l'unanimité le président s'abstenant de voter

Sylvain Juneau, maire

Marie-Josée Couture, greffière